

clair dans la transaction en question. Apparemment, nous avons éprouvé quelques difficultés à trouver la bonne formule parce que la demande sortait de l'ordinaire. J'espère que nous pourrions répondre à tous les désirs du vérificateur général et que les renseignements en question pourront être mis à la disposition des Canadiens et du Parlement.

* * *

● (1430)

LE COMMERCE INTERNATIONAL

LE PRINCIPE DU LIBRE-ÉCHANGE SECTORIEL

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Comme il le sait, hier, le président de la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada a lancé une discussion très importante sur le libre-échange. Par ailleurs, un membre du cabinet du premier ministre, M. MacMillan, a rejeté l'option du libre-échange dans un discours, même si différents ministres, notamment le ministre de l'Expansion industrielle régionale, hier soir à la télévision, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ont approuvé le principe du libre-échange sectoriel.

Le premier ministre pourrait-il dire si le gouvernement a abandonné les négociations avec les États-Unis sur la question du libre-échange dans un certain nombre de secteurs très critiques comme ceux des transports et du matériel agricole? Pourrait-il dire qui est le porte-parole de son gouvernement sur cette question très importante—lequel des trois ou quatre ministres qui en ont parlé, ou son conseiller de direction?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, comme le montre clairement le document présenté par le ministre des Finances, c'est un secteur essentiel qui doit faire l'objet d'un examen et d'un débat publics. Cette question est étudiée non seulement par le cabinet et le caucus. J'ai eu le plaisir d'écouter le député hier soir à la télévision exprimer son opinion à ce sujet, ce qui m'a beaucoup appris. Ses opinions sont très différentes de celles de son parti, mais il a apporté une contribution importante au débat.

Nous sommes en train d'élaborer une politique dans ce domaine important; nous l'annoncerons lorsque le cabinet aura étudié à fond la question. Comme le sait le député, le cabinet est le porte-parole du gouvernement dans ces domaines importants.

M. Axworthy: Comme le sait le premier ministre, les membres de notre parti encouragent toujours la discussion libre et franche. C'est une caractéristique du libéralisme.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Le premier ministre n'a pas répondu à la question.

Questions orales

ON DEMANDE QUE LE CONSEILLER DE DIRECTION DU PREMIER MINISTRE S'ABSTIENNE DE FAIRE DES DÉCLARATIONS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, un membre très important du cabinet du premier ministre a rejeté l'idée de libre-échange sectoriel alors que des négociations à ce sujet sont en cours. Par ailleurs, les États-Unis ont déjà commencé à tenir des audiences publiques sur les obstacles que dressent les barrières protectrices canadiennes contre le libre-échange.

Premièrement, le conseiller de direction du premier ministre s'abstiendra-t-il dorénavant de faire des déclarations sur cette question très importante pour éviter de semer la confusion? Deuxièmement, aurons-nous l'occasion de débattre la question du libre-échange au Parlement? Troisièmement, aurons-nous également l'occasion très bientôt de nous mettre à étudier les barrières protectrices que dressent les États-Unis contre les produits canadiens?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, c'est un spectacle remarquable. Le député me recommande d'imposer la loi du silence à mon conseiller.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: J'aurais cru que pour être logique, il faut une certaine ouverture d'esprit et qu'il faut permettre aux gens de s'exprimer. M. MacMillan, malgré tous ses talents remarquables, n'est pas le porte-parole du gouvernement. Il donnait une opinion personnelle et informée, qui sera étudiée avec l'opinion d'autres députés et d'autres citoyens. J'espère que nous aurons bientôt une solution appropriée au problème soulevé par mon collègue, une solution qui favorisera la création d'emplois et qui nous fera entrevoir un avenir prometteur sur le plan des échanges commerciaux.

ON DEMANDE L'ABOLITION DE LA COMMISSION

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je voudrais poursuivre dans la même veine. Apparemment, des divergences d'opinions opposent d'une part le président de la Commission royale d'enquête, qui dit que nous devons nous lancer tête baissée dans le libre-échange, et d'autre part un des principaux conseillers politiques du premier ministre. Dans cette affaire, de deux choses l'une, ou nous poursuivons le débat ou nous l'abandonnons. Étant donné que cette commission coûte des millions de dollars, le premier ministre peut-il lui demander de présenter les conclusions qu'elle a tirées jusqu'ici, l'abolir et épargner ainsi l'argent des contribuables?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne comprends vraiment pas ce qui offusque le député.

M. Deans: Vraiment?